

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE  
VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION**

**ACHAT D'UNE FAUCHEUSE  
DEBROUSSAILLEUSE**

1- Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune d'HERBIGNAC  
Monsieur Le Maire  
1 avenue de la Monneraye – BP 24  
44410 HERBIGNAC  
Tel : 02.40.88.90.01 - Fax : 02.40.88.89.97  
Mail : contact@herbignac.com

2- Procédure de passation :

Marché de fourniture, passé en Procédure adaptée suivant les articles 27 et 59, **du décret du 25/03/2016 relatif aux marchés publics.**

3- Objet de la consultation :

Objet de la consultation :

Achat d'une faucheuse débroussailleuse neuve

Type de marché :

Fournitures

4- Descriptif :

La présente consultation concerne :

- La fourniture et la livraison d'une faucheuse débroussailleuse, de son groupe de broyage et d'un lamier d'élagage.
- Les fournitures et services liés à l'achat
- La reprise du matériel existant marque NOREMAT modèle OPTIMA M56 de 2009 (possibilité de demande de visite)

Prestations supplémentaires éventuelles :

- PSE 1 : Fourniture d'un rotor supplémentaire spécial bois équipé de marteaux adaptés au groupe de broyage
- PSE 2 : Fourniture de deux jeux de marteaux et de fixations

Délai de livraison est de 90 jours maximum.

5- Adresse où l'on peut demander le dossier de consultation :

**Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat, qui en fera la demande écrite par courrier ou par fax ou par mail, à l'adresse suivante :**

Mairie d'Herbignac - 1 avenue de la Monneraye - BP 24 - 44410 HERBIGNAC.

Fax : 02.40.88.89.97. Mail : [contact@herbignac.com](mailto:contact@herbignac.com)

**Il sera envoyé par mail.**

**De plus, les candidats le souhaitant, pourront télécharger gratuitement le dossier de consultation et les formulaires de candidatures, à l'adresse suivante :**

[www.herbignac-marches.com](http://www.herbignac-marches.com)

La seule obligation est l'inscription sur la plateforme Synapse (gratuit).

Contenu du dossier de consultation des entreprises :

- le présent règlement de consultation (R.C.),
- l'acte d'engagement/cahier des charges particulières (A.E./C.C.P.) et ses annexes
- un formulaire « lettre de candidature » DC1,
- un formulaire « déclaration du candidat » DC2,

6- Procédure ouverte

Date limite de réception des offres :

**Mardi 25 avril 2017 à 12h00**

Constitution de l'offre :

- Justificatifs candidatures :
  - \* une déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le candidat indiquant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 48 I 1° du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics concernant les interdictions de soumissionner ;
  - \* une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché public, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Pour les entreprises de création récente, ce document peut être remplacé par la production de tout document permettant de justifier la capacité financière du candidat (chiffre d'affaires partiel, montant de références en cours, déclaration appropriée de banques notamment) ;
  - \* une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat
  - \* une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés publics de même nature ;
  - \* présentation d'une liste des principales fournitures livrées au cours des trois dernières années en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;

*Il est conseillé d'utiliser les formulaires DC1 et DC2. Les éventuels cotraitants et sous-traitants devront fournir les mêmes justificatifs.*

- Acte d'engagement/cahier des charges particulières, rempli, daté et signé,
- Détail du Prix Global et Forfaitaire, daté et signé
- Offre technique (20 pages maxi) :
  - Description précise des moyens mis en place pour la réalisation des prestations du marché
  - Fiches techniques du matériel
  - garantie complémentaire éventuelle

Les offres des candidats seront rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Les offres seront établies en euros.

Conditions d'envoi ou de remise des plis :

**Les candidats disposent de 2 possibilités pour remettre leur offre :**

1. SOIT remise des offres sur support papier,
2. SOIT remise des offres par voie électronique,

Les candidats doivent choisir entre la transmission électronique et la transmission sur support papier de leur pli sous peine de rejet des deux réponses.

**1. Remise des offres sur support papier :**

Les offres seront envoyées **par pli recommandé avec accusé de réception** ou remises **contre récépissé**, du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, à l'adresse suivante :

**Mairie d'Herbignac  
1, Avenue de la Monneraye  
44410 HERBIGNAC**

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté.

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :

Offre pour :

**Marché de Fourniture d'une faucheuse débroussailleuse**

**NE PAS OUVRIR**

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limite fixée ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

**2. Remise des offres par voie électronique :**

Dans le cas d'une transmission par voie électronique, le dossier est constitué par l'envoi de fichiers informatisés scindés en deux groupes de fichiers matérialisant la partie candidature et la partie offre.

## **Prérequis et procédure**

Pour déposer son pli par voie électronique, le candidat devra :

- Respecter les conditions générales d'accès à la dématérialisation
- avoir des formats des fichiers et taille des dépôts, conformément au paramétrage du compte

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie papier et accepte les plis adressés par voie électronique à l'adresse suivante : [www.herbignac-marches.com](http://www.herbignac-marches.com)

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (un fichier ou support distinct pour chaque enveloppe).

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01 :00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé/ Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite d'un marché papier.

## **Antivirus**

Tout fichier constitutif de la candidature ou de l'offre sera traité préalablement par le candidat par un antivirus régulièrement mis à jour. Tout fichier contenant un virus qui n'a pas fait l'objet de réparation ou dont la réparation a échoué est réputé n'avoir jamais été reçu.

8- Délai de validité des offres
---------------------------------

**90 jours**

9- Les renseignements complémentaires d'ordre administratif et/ou technique peuvent être demandés auprès de :
---

Madame GUILLOUX pour les renseignements administratifs et  
Monsieur LOGODIN pour les renseignements techniques  
Services Techniques  
1 avenue de la Monneraye  
44410 HERBIGNAC  
Tel : 02.40.88.90.01 Fax : 02.40.88.89.97  
Mail : [contact@herbignac.com](mailto:contact@herbignac.com)  
Ou via la plateforme de dématérialisation.

10- Sélection des candidatures et critères de choix :

Ne sont pas admises :

- les candidatures qui ne sont pas recevables en application des articles 45 à 50 de l'Ordonnance du 23 juillet 2015, relative aux marchés publics, et des articles 50 à 54 du décret du 25 mars 2016, relatif aux marchés publics.

Les critères du choix de l'offre économiquement la plus avantageuse :

- Valeur technique jugée notamment au regard des fiches techniques 40 %
- garantie complémentaire éventuellement proposée : 10%
- Prix du matériel : 50 % (calculé sur le montant TTC du matériel retenu, options comprises le cas échéant, déduction faite du montant de la reprise net de taxes)

11- Date d'envoi à la publication :

Mardi 4 avril 2017